

De <jguillon@SDIS69.fr>



Éléments envoyés jeudi, décembre 9, 2004 2:49 pm

A sdelaigue@SDIS69.fr

Cc gabrouchud@SDIS69.fr , miltis@SDIS69.fr

Bcc

Objet alerte incendie

Monsieur le directeur,

Je vous sollicite par le présent mail en qualité de représentant du personnel siégeant au CHS du SDIS.

L'alarme incendie s'est déclenchée cet après-midi vers 14 heures 15 dans les locaux du Sévigné. j'ai constaté avec stupeur qu'une vingtaine de personnes seulement a évacué les locaux.

Heureusement que cette alerte n'était due qu'à une fumée de cigarette qui a déclenché l'alarme et qu'il n'y avait en l'occurrence pas de problème.

Je me fais par contre énormément de souci pour le cas, même s'il est faible, ou l'alarme se déclencherait suite à un réel début d'incendie.

Le SDIS, établissement de secours à personne par excellence, verrait son personnel brûlé à divers degrés, dans un pourcentage qui pourrait être stupéfiant, ce qui serait un comble!

Je pense qu'il est indispensable de sensibiliser tout le personnel, y compris l'encadrement, sur la nécessité d'évacuer les locaux dès que le moindre doute existe.

IL est inutile d'attendre qu'il y ait un accident pour penser à cela.

Je veux également par la même occasion vous poser une question qui m'inquiète. Comment se fait-il qu'à l'occasion des alertes qui ont lieu au SDIS, aucune personne travaillant dans les locaux du conseil général situés dans les étages supérieurs, n'évacue les bureaux?

Est-ce que l'alarme ne se déclenche que dans les locaux du SDIS et pas dans ceux du conseil général? Si tel est le cas, il conviendrait de penser à modifier cela car en cas d'alarme c'est tout le bâtiment qui doit être évacué et non pas certains services seulement.

Je vous demande de prendre en considération les quelques réflexions que je vous sou mets afin que toutes les mesures de sécurité soient prises, pour toutes les personnes travaillant dans les locaux du Sévigné (SDIS + conseil général).

Je vous remercie pour la suite que vous donnerez à ce message.

Je vous prie d'accepter, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

Jacques GUILLON  
représentant CGT au CHS